

Le petit pennavien

Le journal municipal de la commune de Laplume

Numéro 11, juin 2025



Mairie de Laplume

32 place Emmanuel LABAT

47310 Laplume

tel : 05.53.95.10.16

Mail : mairie@laplume.fr

Site : laplume.fr

 Mairie Laplume

 [mairie_de_laplume](https://www.instagram.com/mairie_de_laplume)

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h

SOMMAIRE

A la Une : Aménagement urbain
& du cadre de vie - p2

L'actualité municipale - p3

Du côté de l'agglomération - p7

Du côté des associations - p9



Ce début d'année est marqué par les effets des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement. En effet, le soutien aux investissements communaux subit déjà une réduction significative de la part des collectivités territoriales, et cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Ces contraintes auront des conséquences désastreuses sur le budget des communes, où la part d'autofinancement des projets devra augmenter, et certains projets pourraient ne bénéficier d'aucune participation extérieure.



Les investissements communaux seront donc réduits, voire reportés ou abandonnés, ce qui entraînera des répercussions économiques pour les entreprises locales. En ce qui concerne notre commune, notre gestion rigoureuse permet de maintenir des finances saines. Cependant, la recherche de partenaires financiers pour nos projets devient plus difficile, leur participation étant souvent moindre, voire leur défection totale.

Cette année, nous poursuivons la troisième tranche des travaux de réfection du porche de l'église Saint Barthélémy, qui débuteront en juin pour une durée de six mois. L'église restera accessible durant ces travaux grâce à de nouveaux échafaudages.

Le lundi 12 mai, nous avons eu l'honneur d'accueillir le sous-préfet, M. Bouet, avec qui nous avons échangé sur la vie communale. Nous avons pu partager notre ressenti d' élu de terrain, la situation énergétique de notre département, ainsi que sur la situation médicale. Cette rencontre a aussi été l'occasion de présenter plus en détail notre village, considéré comme un pôle de centralité rurale grâce à la présence de commerces et de services de proximité, et son propre bassin de vie.

Nous lui avons présenté la Halle Pennavienne, la médiathèque et la place de la halle. Ce projet structurant, d'un montant d'environ 1 million d'euros, a bénéficié d'un financement pris en charge à 45 % par l'État via le Préfet, à 20 % par l'Agglomération d'Agen dans le cadre du FST, ainsi que 5 % du Conseil Départemental.

La maison de santé pluridisciplinaire a également retenu son attention, notamment avec l'arrivée prévue de médecins juniors en 2026 dans les départements sous-dotés. Nous sommes déjà candidats pour accueillir l'un de ces médecins et réfléchissons aux conditions d'accueil.

Mais pour l'immédiat, l'été approche, avec ses festivités et animations. Je vous invite à participer aux manifestations proposées chaque année par nos associations, en espérant vous y rencontrer nombreux. Je vous souhaite à tous un bel été.

Séverine COUDERT

A la une : Aménagement du cadre de vie



CRÉATION DU QUARTIER RÉSIDENTIEL DE LALAQUE

En collaboration avec la SEM 47, un nouveau lotissement a été conçu sur le site de Lalaque. Ce projet d'aménagement s'étend sur une superficie de 1,61 ha et prévoit la commercialisation de 13 lots viabilisés d'une superficie comprise entre 600 m² et 1100 m². Ces lots sont destinés à la vente à des particuliers pour la construction de maisons individuelles. L'entrée se fera par la départementale D931, face aux silos, le portail d'accès sera conservé afin de sécuriser le site.

L'intervention d'un architecte paysagiste a permis la conservation de 50 % des arbres remarquables de différentes essences déjà présents sur le site. Les espaces verts, les noues végétalisées et la continuité écologique ont fait l'objet d'une attention particulière, de même que la gestion des eaux pluviales.

Les travaux débuteront en septembre et le projet sera livré début 2026. La commercialisation des lots pourra débuter dès l'automne, elle est assurée par la SEM 47 que vous pouvez contacter au : 05 53 77 02 28.



CRÉATION D'UN PARKING CHEMIN DES JARDINS

D'une capacité de 35 places de stationnement, l'accès voiture se fait par le chemin des Jardins. Un cheminement piéton permet de rejoindre le boulevard du Couchant.

Ce parking facilitera le stationnement lors des manifestations organisées à la Halle Pennavienne, à l'église et ainsi que pour les autres festivités.

Le cout des travaux s'élève à 78 356€ HT, subventionnés à hauteur de 26 176€ HT (département et Agglomération). Pour le financement des éclairages réalisés par l'Agglomération, la commune a participé à 50% soit 6 492€.

Le prix de Laplume (trot attelé – 2050m) a eu lieu le lundi 9 février à l'hippodrome d'Agen, 13 partants étaient alignés, le vainqueur Javanaise de Fars a été récompensé par Madame le Maire.



A la une : Aménagement urbain

GESTION DES EAUX PLUVIALES INTERSECTION BOULEVARD DU COUCHANT - CHEMIN DE PÈRÈS.



Avant

Des travaux ont été réalisés pour améliorer la gestion des eaux pluviales à l'intersection du boulevard du Couchant et du haut du chemin de Pérès. Cette zone n'avait pas été traitée lors de la réfection précédente du boulevard, ce qui entraînait des écoulements de surface nécessitant une meilleure gestion pour éviter les problèmes d'accumulation et d'infiltration d'eau.

La rénovation du trottoir a permis d'intégrer des avaloirs et de créer un réseau d'évacuation souterrain connecté au réseau

existant en aval, facilitant ainsi la canalisation des eaux pluviales. La mise en œuvre de ces aménagements contribue à améliorer la gestion des eaux pluviales dans la zone.

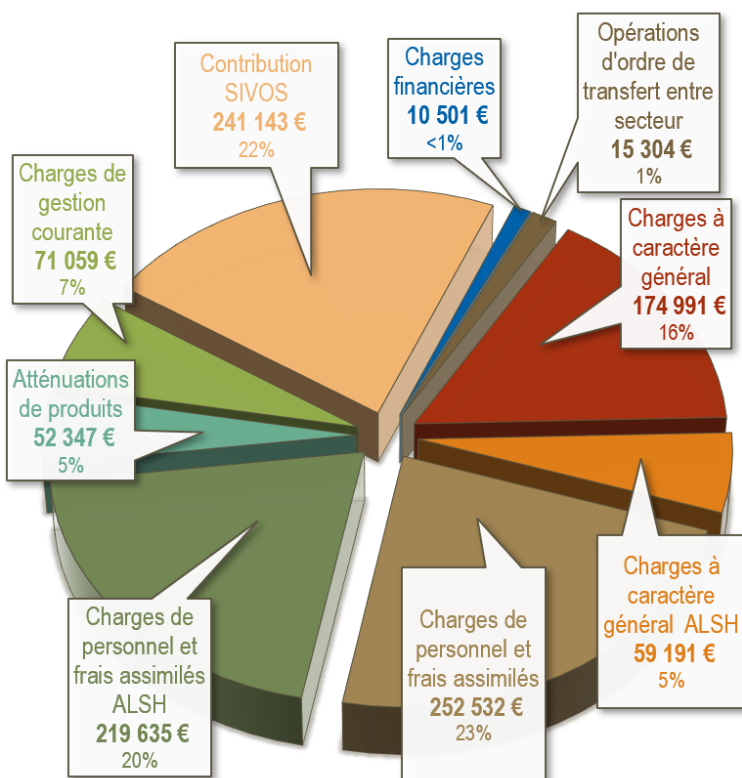
L'agglomération, responsable de la compétence pluviale, a participé à hauteur de 6 969€ sur un montant total de 35 796€.



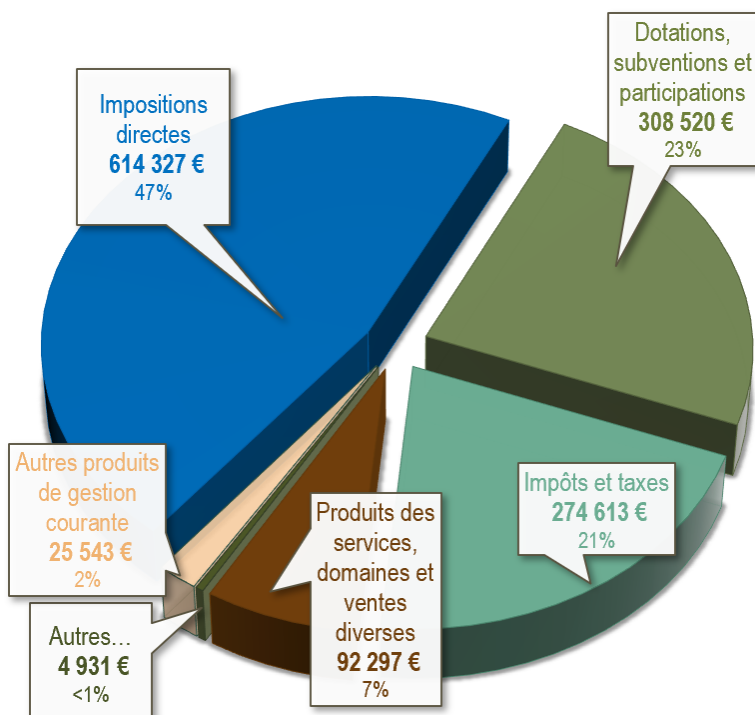
Après

L'actualité municipale : Finances

Dépenses de fonctionnement 2024 : 1096 430 €

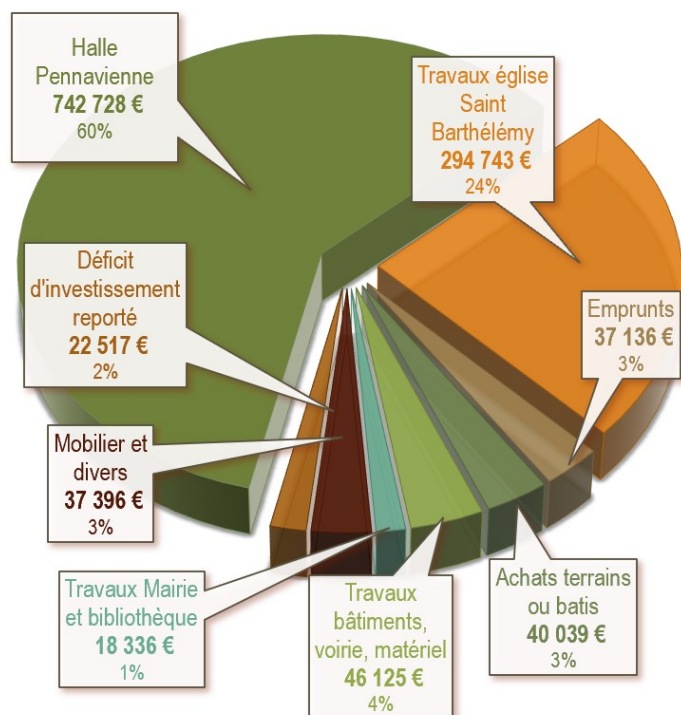


Recettes de fonctionnement 2024 : 1662 630 €

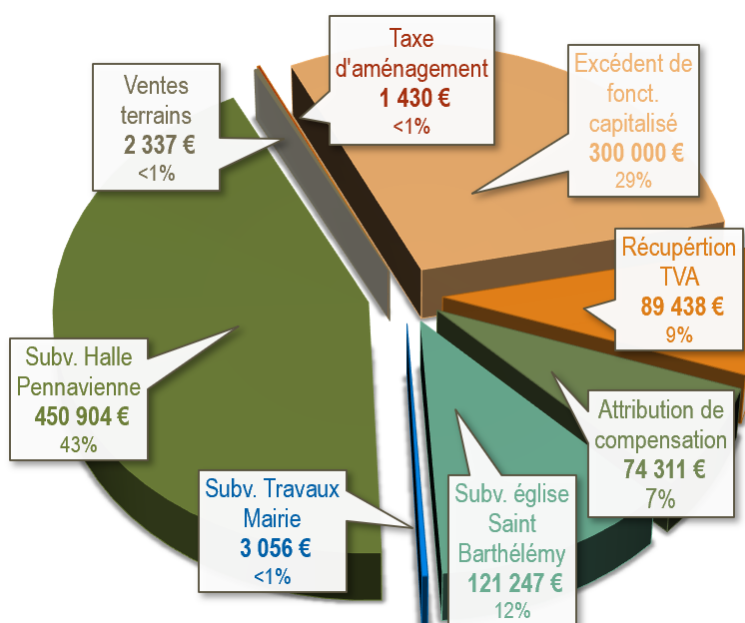


L'actualité municipale : Finances

Investissements réalisés en 2024 : 1252 380 €



Recettes d'investissements 2024 : 1070 750 €

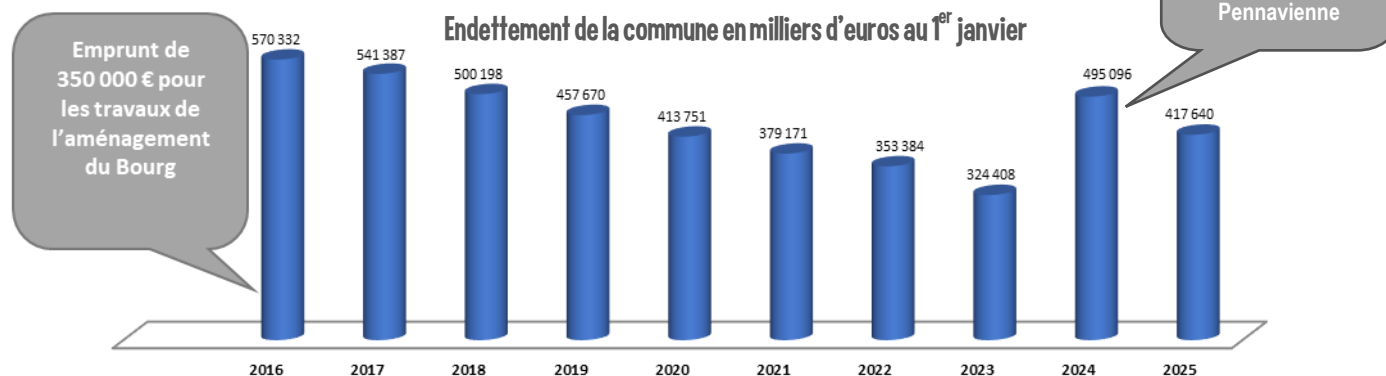


Compte administratif 2024

Investissement	Réalisation en dépenses	1 252 380 €	Fonctionnement	Réalisation en dépenses	1 096 430 €
	Réalisation en recettes	1 070 751 €		Réalisation en recettes	1 662 630 €
	Déficit	181 629 €		Excédent	566 200 €

Résultat en excédent de 384 571€

Endettement de la commune en milliers d'euros au 1^{er} janvier



Capacité de désendettement : (Encours total de la dette au 31 décembre) / (Épargne brute) = 417 640 / 518 564 < à 1 an

La commune pourrait rembourser la totalité de sa dette en moins d'un an en supposant qu'elle y consacre la totalité de son épargne brute sans réaliser de nouvel emprunt.

De 0 à 3 ans, l'endettement de la commune est considéré comme faible.

Ce ratio démontre la gestion saine de notre commune malgré les investissements réalisés (Halle pennavienne, consolidation église saint Barthélémy, nouveau parking...).

Ceci nous permet encore une fois, de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2025.

L'actualité municipale

QUEL AVENIR POUR LES LOCAUX DE L'ANCIENNE GENDARMERIE ?

Sous l'impulsion de la commune, une discussion est engagée entre le Département, propriétaire de ces locaux et Habitatlys pour créer à cet emplacement une Résidence autonome pour Séniors.

Le principe : les locataires auront chacun un appartement privé (T1 ou T2) et partageront des espaces communs où s'organiseront des activités et animations telles que jeux, gymnastique, chorales, repas, jardinage ... qu'ils auront choisis de partager ensemble. Un/une animatrice sera présent(e) ponctuellement pour promouvoir et organiser « ce vivre ensemble »

Depuis l'automne, un groupe de travail formé d'une dizaine d'administrés de la commune susceptibles d'être intéressés par le projet, échange les idées et les envies qu'ils aimeraient retrouver dans cet espace de vie commune. Vous pouvez rejoindre ce groupe si vous le souhaitez en vous adressant à la Mairie.



AU CENTRE DE LOISIRS ON S'ÉCLATE BIEN !

Le centre de loisirs de Laplume accueille entre 50 et 60 enfants tous les mercredis et cette année, la thématique est LE JEU pour être capable de prendre l'autre en considération, développer l'imaginaire et développer son intelligence émotionnelle. La Brigade d'Animation Ludique a accompagné les enfants avec l'objectif ambitieux de fabriquer un jeu de société et participer à un concours national... résultats en juillet.

Pendant les vacances scolaires, c'est l'univers du CINEMA qui a été exploré ; Effets spéciaux, sons et lumières, mise en scène, cascades et doublures.

Tous les mois à partir de mars et jusqu'en juin, les dames de l'association Loisirs Amitié viennent œuvrer avec les enfants pour créer des œuvres Land'art. PARENTS, ON VOUS DONNE RENDEZ-VOUS Mercredi 25 Juin au sentier botanique pour l'exposition et la petite fête !

Et cet été, le centre de loisirs ne chôme pas avec 2 séjours en prévision : 5 jours au Bassin d'Arcachon et 3 jours à Cap Cauderou.



Le dispositif **PARTICIPATION CITOYENNE** va être mis en place au sein de notre commune à l'initiative du Maire et en partenariat avec la Gendarmerie.

Sous forme d'un réseau de solidarité de voisinage, structuré autour de 15 citoyens référents, ce dispositif permettra d'alerter et de relayer à la Gendarmerie tout événement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

Les inscriptions des enfants nés en 2022 pour la rentrée scolaire fixée au 1^{er} septembre 2025 sont ouvertes.

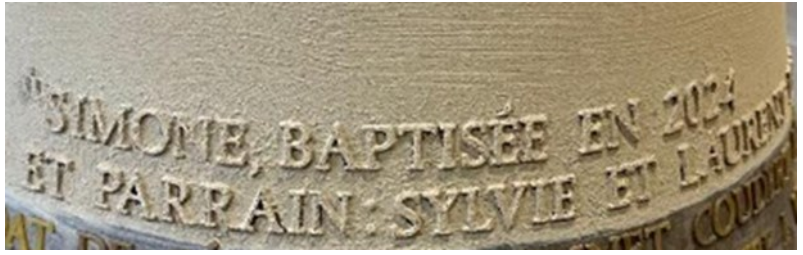
Téléphone du SIVOS 05 53 48 90 85

L'actualité municipale

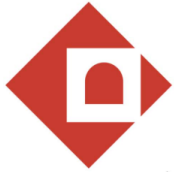
LE BAPTÊME DE LA CLOCHE « SIMONE »

Le 9 mars 2025, nous nous sommes rassemblés au fond de l'église, après la messe, pour assister au baptême de la nouvelle cloche nommée « Simone ». Ce prénom rend hommage aux deux doyennes du village, Simone Violeau et Simone Lamarque. Ce choix nous a semblé pertinent,

notamment pour honorer Simone Lamarque, qui a consacré de nombreuses décennies à l'entretien et à la vie de cette église. Il avait été décidé que le parrain et la marraine seraient les plus généreux donateurs de la collecte de fonds pour la refonte de cette cinquième cloche. Sylvie et Laurent Dupuy ont ainsi été nommés marraine et parrain de cette cloche, et leurs noms ont été gravés dessus, selon la tradition ancienne.



FONDATION



DU PATRIMOINE

Après la restauration complète du beffroi de l'église Saint Barthélemy, classée monument historique, le nouveau carillon composé de cinq cloches a été installé. Les deux cloches orphelines, provenant de l'église de Plaichac, ont ainsi retrouvé une seconde vie. Il est à noter qu'il s'agit du seul carillon de cette dimension dans le Lot-et-Garonne. Désormais, il accompagne notre quotidien et pourra sonner différentes harmonies lors des événements. L'église a été rouverte au public et le restera pendant la majeure partie de la troisième phase des travaux, qui concerne la réfection du porche.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous les généreux donateurs et le club des mécènes qui ont contribué à la collecte pour la refonte de cette cinquième cloche, conçue pour produire un son en do, afin d'assurer une harmonie parfaite dans le carillon. Une plaque commémorative sera installée dans l'église pour leur rendre hommage. Nos remerciements particuliers vont à Mme et M. Dupuy ainsi qu'au père Benoît pour cette magnifique célébration.

Nous remercions également toutes les entreprises qui ont participé aux travaux de rénovation : le cabinet d'architecture Stéphane Thouin et Mme Sylvie Lunati, qui ont suivi l'ensemble du chantier ; l'entreprise Vicentini Laurent, spécialisée dans la taille de pierre ; l'entreprise Malbrel, en charge de la partie bois ; l'entreprise Bodet Campanaire, qui nous a accompagnés dans le projet de carillon ; et l'entreprise Delestre, responsable de l'électrification du système, SOGRA restauration de sculpture. Ce projet a permis de redonner vie à notre patrimoine et de renforcer le lien entre notre communauté et son église, symbole de notre histoire commune.



VERS UNE INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

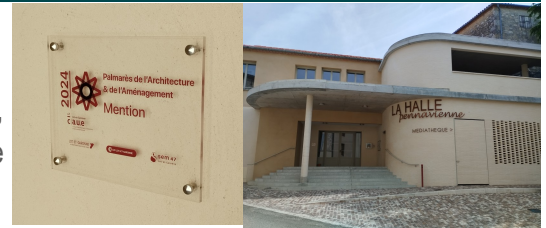
Les 4 et 5 juillet prochains aura lieu l'Assemblée générale de la Fédération des sites clunisiens. 200 membres européens sont attendus à AGEN Les représentants de 7 pays (R.U. Allemagne, Pologne, Suisse, Italie, Espagne et Portugal) mais aussi les représentants des sites français viendront découvrir notre département et en particulier Moirax et son prieuré Notre-Dame de Moirax qui pourrait bénéficier du label site constitutif UNESCO. Avec Moissac, il y a actuellement deux sites dans le sud-ouest qui sont retenus sur 37 sites présélectionnés parmi les 118

candidats actuels. Si Moirax arrivait à faire partie des sites constitutifs UNESCO à l'horizon 2028 2029, cela apporterait sûrement une attractivité touristique supplémentaire à notre département et rejaillirait sur les sites associés du comité territorial dont Laplume fait partie, avec l'église de Cazaux, classée Site clunisien.

L'actualité municipale

PALMARÈS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT

La commune a reçu une mention dans la catégorie Etablissements de loisirs, sportif, tourisme au 4^{ème} Palmarès de l'Architecture et de l'aménagement organisé par le CAUE, pour la réhabilitation de la salle multi-activité : La Halle Pennaviennne.



UN PEU DE CIVISME



La tonte et les travaux de bricolage bruyants sont Interdits les dimanches et les jours fériés.

Nous déplorons l'utilisation intempestive des canons effaroucheurs alors que d'autres solutions existent : leurre de cris d'oiseaux.
Concernant leur réglementation : 3 coups par heure au maximum, interdit la nuit de 22h00 à 06h00 du matin



En partenariat avec l'agglomération

AGRICULTURE

Aide forfaitaire à l'installation en agriculture : si vous êtes installés depuis le 07/03/2024, vous pouvez prétendre à une aide de l'Agglomération d'Agen pouvant aller de 5000 à 7000 euros.

Aide européenne pour la création de drive fermier / point de vente / accueil à la ferme

Renseignements : Julie DEROY courriel - julie.deroy@agglo-agen.fr

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Savez-vous que tout le monde peut accéder à un bus scolaire dans la mesure de places disponibles ?

Vélo électrique - L'aide de 200 euros est reconduite : pré-demande en ligne sur le site internet de l'Agglomération d'Agen <https://www.agglo-agen.net/> ou information par téléphone au secrétariat : 05 53 48 98 25.

Application Agglo Agen Mobilités

N'hésitez plus à la télécharger sur votre téléphone pour être informés en temps réel du réseau de bus TEMPO, des horaires de la SNCF (TGV + TER) et du réseau LIO de la région Occitanie et du réseau des vélos disponibles.

Et n'oubliez pas la solution de covoiturage avec KAROS.

Ne ratez pas prochainement l'information sur l'offre de Transport Sur Réservation qui sera mis en place en septembre 2026.

Grille tarifaire	Tarif TTC au 01/07/2025
Billet à l'unité	1.50 €
TU Open Payment	1.50 €
Ticket Journée	3.30 €
Carnet 10 voyages	13.00 €
Abonnement Mensuel	27.00 €
Abonnement Annuel	270.00 €
Abonnement Mensuel – 25 ans	15.00 €
Abonnement Annuel – 25 ans	150.00 €
Abonnement Mensuel + 65 ans & retraités	15.00 €
Abonnement Annuel + 65 ans & retraités	150.00 €
Abonnement Mensuel CSS	13.50 €
Abonnement Annuel CSS	135.00 €
Jeune – 11 ans	45.00 €
Jeune – 18 ans	105.00 €

Tarif bus scolaires dès la rentrée 2025 – prise en compte du coefficient familial

Jeune < 11 ans	Jeune < 18 ans					
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
52,50 €	52,50 €	75 €	90 €	105 €	127,50 €	150 €

En partenariat avec l'agglomération

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération d'Agen ayant la compétence du traitement des eaux usées, leurs services ont procédé au renforcement et au renouvellement du poste des eaux usées au lotissement de Roquemaure pour un montant de : 86 628.30 € H.T.

L'agglomération a aussi étendu le réseau des eaux usées (tout à l'égout) au niveau du chemin de la Clémentiade (zone activité) pour un montant de 128 016,00 € H.T.

Ces travaux se sont achevés en mars 2025.



PANNEAU D'INFORMATION

Le service Destination Agen, chargé de promouvoir l'activité touristique dans l'agglomération, a récemment installé un nouveau panneau d'information et de services sur le parking de la Place du Château d'eau.

Placé à un endroit stratégique à l'entrée du village, ce panneau vise à faciliter l'accueil et l'orientation des visiteurs. Il comprend une carte de l'agglomération mettant en avant les lieux d'intérêt touristique et patrimoniaux, ainsi qu'un plan détaillé de la commune et du bourg.

Ces outils cartographiques permettent aux visiteurs de se repérer facilement, de découvrir les sites incontournables et de localiser les commerces et activités locales, contribuant ainsi à dynamiser le secteur touristique et à valoriser le patrimoine local.

RÉUNION PUBLIQUE CONCERNANT LE RUISSEAU DE PLEICHAC

Le 21 mai, nous avons organisé une réunion publique destinée aux riverains du ruisseau de Pleichac ainsi qu'aux habitants du hameau. Environ vingt personnes étaient présentes.

Mme Piazza Morel et M. Dementhon, du service GEMAPI de l'Agglomération d'Agen, ont présenté les éléments de contexte général concernant l'entretien des cours d'eau et la prévention des inondations. Ils ont ensuite abordé plus spécifiquement le cas du ruisseau de Pleichac, en présence de M. Philippe Maurin, délégué de la commission GEMAPI et Maire de Saint Hilaire de Lusignan.

Les participants ont pu exposer leur situation lors du débat qui a suivi. Ces échanges, riches et constructifs, ont permis de créer des contacts, d'identifier les actions à mettre en œuvre, et constituent une première étape vers un projet d'aménagement à long terme.



Du côté des associations

L'ANNÉE 2025 DÉMARRE EN BEAUTÉ POUR LAPLUME ANIMATION

L'année a débuté sur les chapeaux de roues pour Laplume Animation, qui a offert aux Pennaviens un spectacle éblouissant le 14 mars dernier. Plumes, paillettes et musique étaient au rendez-vous dans une Halle pennaviennaise transformée en véritable cabaret, grâce aux talents de la Compagnie Dana Rev. Chanteurs et danseurs ont fait vibrer le public, venu en nombre pour cette soirée inoubliable. Dès le lendemain, le 15 mars, l'enthousiasme s'est poursuivi avec l'exposition photographique du



« Photo Club Passageois », qui a su captiver les visiteurs. Portés par cette belle dynamique, les bénévoles de l'association préparent déjà une seconde animation, prévue pour le 24 octobre.

D'ici là, l'été s'annonce animé : les balades nocturnes de Martine Robin reprendront leurs sentiers, le local accueillera touristes et habitants, et la Halle s'illuminera de couleurs avec l'exposition de peinture prévue du 22 au 27 août. Enfin, le traditionnel vide-greniers se tiendra le dimanche 24 août, à l'occasion de la fête du village.

ASSOCIATION NB AND K COURS DE YOGA THÉRAPIE

Nouveau : cours de yoga thérapie le mardi soir à Laplume. N'hésitez pas à venir essayer... Renseignements au 06 87 08 82 85. Namaste.



LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU PETIT PATRIMOINE DE LAPLUME.

L'année 2025 a vu arriver 9 nouveaux adhérents, ce qui réjouit le nouveau président Daniel Dubéros ainsi que ses membres. Nous leur souhaitons la bienvenue. Côté chantier, en novembre 2024, une équipe a remonté la fontaine de Roquemaure près du site de Perrin. Puis, aux corvées de printemps c'est le lavoir de Labat qui a retenu toutes les attentions. Le projet est de remplacer les carreaux du fond par des carreaux en terre cuite fabriquées à la tuilerie de Condat. Chantier important et coûteux. Nous prévoyons également de tenir un stand au vide grenier lors de la fête le 24 août. Venez nous rencontrer sur le stand.

CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE - CULTIVONS UNE TERRE VIVANTE (C.P.N.-C.T.V.)



Co-Présidents CTV : Stéphane GATTI – Bruno CHAPOLARD -Site internet : <http://www.ctv-bokashine.fr/>

L'association CTV, créée en 2011, a réouvert ses portes à la récupération des déchets verts du particulier depuis juin 2024. La Recyclerie verte accueillera du lundi au vendredi de juin à septembre les bennes de l'Agglomération Agenaise provenant de différentes déchetteries.

Les déchets verts une fois broyés et épandus évitent leur compostage : minimum de dégagement des GES dans l'air pour un retour maximum de carbone et d'énergie directement dans les sols pour y être valorisés.

Préalablement à votre venue, merci de vous faire connaître et prendre contact : 06.34.67.14.07. ou par mail : ctv.47310@sfr.fr

Pour rappel :

* ne sont pas acceptés : troncs, souches, plastiques et bois contenant des pointes et autres poches et ferrailles...

* venir par temps sec pour déposer au plus près du tas dans le champ et éviter le désagrément de s'embourber...

Un don à l'Association CTV sera le bienvenu pour manifester votre soutien.

Concernant les réunions mensuelles, elles continueront après l'été chaque second jeudi du mois à 20 h 30 ! Bel été à toutes et tous.

Du côté des associations

L'association **LE MIROIR DE SOIE** propose un cours de Taï Chi Chuan pour tous, à Laplume.



Vous pourrez venir essayer cette discipline chinoise dès le jeudi 11 septembre 2025, à la salle polyvalente de 17h30 à 18h30.

Le Taï Chi Chuan est tout à la fois un art martial "interne", un art du mouvement, une pratique énergétique qui vise à maintenir la santé ainsi qu'une manière d'assouplir, de détendre le corps et d'apaiser le mental.

Sa forme la plus connue est constituée d'un enchaînement de mouvements dont l'exécution est lente, continue et fluide.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 16 33 75 60 ou envoyer un message à lemiroirdesoie@gmail.com.

LA PLUME DU POÈTE reprend ses marques à la Halle Pennaviennne

Après quelques ajustements, la troupe a retrouvé ses repères dans la nouvelle halle pennaviennne pour cette saison 2024, en s'adaptant avec aux nouveaux espaces de travail.

En novembre dernier, la pièce Une famille peut en cacher une autre d'Yvon Taburet, portée par onze comédiens dont trois nouveaux, a rencontré un franc succès. Nous remercions chaleureusement un public toujours plus nombreux et fidèle.

Après de nombreuses lectures, notre choix s'est porté pour 2025 sur la comédie en trois actes de Vivien Lheraux, Alberto Hôtel, bonjour. Douze comédiens répètent activement chaque mercredi, sous la direction de Lydie Bouvelle.

Nous serons prêts à vous faire rire et vous émouvoir : rendez-vous les 14, 15 et 16 novembre prochains pour découvrir notre nouvelle création.



LAPLUME SE RACONTE ... BALADE PENNAVIENNE GOURMANDE SAISON 2025

Sur rendez vous toute l'année, Martine accompagne les visiteurs sur les chemins de Laplume en faisant découvrir les sites cachés et remarquables de son village, tels que les lavoirs, les remparts, les maisons en pierres restaurées...

Deux visites nocturnes et gourmandes sont programmées en 2025 :

Mercredi 23 juillet à 20h30

Mercredi 20 août à 20h30

Réservation au 06 89 72 22 70 – 05 53 95 16 67
5€ adultes, gratuit pour les enfants, chaussures de marche
conseillées. Martine ROBIN – Raconteurs de Pays 47.



PREPAREZ VOTRE CAISSE

*Comité
des Fêtes
Laplume*

**EN FAMILLE, ENTRE COLLEGUES, POUR UNE ASSO...
OU MÊME TOUT SEUL !**



COURSE DE CAISSES A SAVON FOLKLORIQUES - 23/08/2025

150 KG MAX

INSCRIPTIONS ET LICENCES AVANT 9H

Licence Journée Adulte : 15€ Enfants : -16 ans 10€

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

NOUS CONTACTER

06 79 72 86 52

amicale.laique.laplume@gmail.com



Du côté des associations

LA BOULE LÉGÈRE

C'est le 11 avril que la place du Château d'eau a retrouvé ses pétanqueurs après la longue trêve hivernale. La Boule Légère recevait ce jour là trois équipes à l'occasion de la Coupe des Clubs. Les vétérans ont fait de même le 22 avril suivant. Le club va poursuivre son activité jusqu'au mois d'octobre et apporter ainsi son lot d'animations en plein air. Quelques dates sont à retenir : le Challenge Gascon le 18 mai, la Coupe du Club le 14 juin, la Sardinade le 19 juillet. Le traditionnel concours interne Sud-Ouest Montage se déroulera comme à l'accoutumé tous les jeudis soir à partir du mois de juin et se clôturera le 4 octobre. A noter que l'assemblée générale du club se tiendra plus tôt que d'habitude, le 16 novembre, à la salle des Aînés ruraux.

Les pétanqueurs ne sont pas restés inactifs cet hiver, une séance d'entraînement avec des exercices spécifiques, animée par Michel Remazeilles, a été instaurée un mercredi sur deux. D'autre part, plusieurs membres du club participent régulièrement aux pré qualifications départementales à Sainte Livrade. La doublette composée de Romain Moncomble et Yannis Vespertini est ainsi sortie de cette phase, accédant au championnat du Lot et Garonne.



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année se termine avec un bilan positif et des cours suivis avec assiduité par 26 adhérents.

Tous les mardis, de 19h30 à 20h30, des cours ADULTE sont animés par l'infatigable et taquin Thierry, pour des mouvements avec options permettant à chacun de travailler ses muscles et son cardio tout en respectant ses possibilités.

"Cela vous tente ? Vous avez envie d'essayer ? Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre."

Pour tous renseignements et pré-inscriptions merci de nous contacter : Par mail : gvlaplume@laposte.net ou par téléphone la Présidente : Alexandra JANNETAUD : 06 80 02 82 08

L'ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS BASKET toujours en haut de l'affiche.

Cette année encore l'ESB réussit le tour de force de se hisser parmi les plus grands clubs du Lot-et-Garonne en termes de nombre de licenciés.

En effet avec quasiment 300 licenciés, et une vingtaine de licences en sport adapté, ce n'est pas moins de 22 équipes qui représentent les couleurs de nos villages. Notre fierté, est de pouvoir proposer des équipes dans toutes les catégories d'âges, et aussi bien en masculin qu'en féminin. Pour s'occuper de tout ça, le club compte, en plus d'un bureau d'une douzaine de membres, 2 salariés qui sont Bastien et Maxime, qui encadrent les jeunes, et participent à l'organisation et au développement du club au travers de multiples actions en partenariat avec les Mairies et les écoles primaires des alentours (encore une vingtaine de classes vont bénéficier de l'opération Basket École cette année).

Si vous recherchez une activité physique ludique avec des encadrants de qualité, au sein d'un club convivial et familial, alors l'ESB est faite pour vous, et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.



Du côté des associations



Anciennement Association Foyer Rural,

le désormais **COMITÉ DES FÊTES DE LAPLUME** est en place !

Première préoccupation de l'année : l'Organisation des Fêtes de la Saint Barthélémy les 23 et 24 août avec, entre autres, la 2ème édition de La course de caisse à Savon organisée par l'ALL...

Vous avez envie de nous rejoindre ?

Vous souhaitez aider à l'organisation ?

Vous avez des idées ?

Contactez-nous !!!

Une réunion aura lieu le 24 juin à 20h, à la salle des aînés ruraux face au restaurant; N'hésitez pas à vous présenter ! Magali Mussotte : 06 79 72 86 52
Jean François Tuo : 06 08 92 72 27

Agenda

Juin

DIMANCHE 8 à 12h30 : Loisir Amitié, Jambon braisé

SAMEDI 21 à partir 19h : Fête des Remparts - Marché gourmand animé par le groupe « Guillaume PARMA et les GAVROCHES ». Feu d'artifice

SAMEDI 28 : Les Agassats fêtent la St-Jean

15h Exposition de véhicules anciens

19h Apéro, repas, grillades 20€

23h Allumage du feu

Septembre

SAMEDI 6 : Défi sport

Décembre

SAMEDI 13 : Marché de Noël, place de la Halle

Juillet

SAMEDI 12 le soir : Soirée des Pompiers

Août

Du **VENDREDI 22** au **MERCREDI 27** : Exposition peintures

Laplume en fête

SAMEDI 23 : Course de CAISSES à SAVON

SAMEDI 23 l'après-midi : Pétanque et jeux divers

le soir : Repas avec animation musicale

DIMANCHE 24 : Vide grenier



NOUVEAUX HORAIRES

Tarif 10 € par an gratuit moins de 18 ans

DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h00 à 18h30

Jeudi de 16h00 à 18h30

**Samedi 2ème et 4ème
du mois de 10h00 à 12h00**

**Vacances scolaires
uniquement le jeudi**